



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2019/4629

Attribution d'une subvention de 4 000 euros à l'association Les Canuts des Canits, pour l'organisation de la 10e édition du "Gypsy Lyon Festival", du 23 au 26 mai 2019

Direction des Evénements et Animations

**Rapporteur** : M. CUCHERAT Yann

**SEANCE DU 25 MARS 2019**

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 27 MARS 2019

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 18 MARS 2019

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 1 AVRIL 2019  
DELIBERATION AFFICHEE LE : 4 AVRIL 2019

**PRESIDENT** : M. COLLOMB Gérard

**SECRETAIRE ELU** : Mme HAJRI Mina

**PRESENTS** : M. COLLOMB, M. KEPENEKIAN, Mme DOGNIN-SAUZE, M. BRUMM, Mme AIT MATEN, M. SECHERESSE, Mme GAY, M. CORAZZOL, Mme BOUZERDA, M. GRABER, Mme CONDEMINE, Mme REYNAUD, M. CLAISSE, Mme RIVOIRE, M. DURAND, Mme RABATEL, M. LE FAOU, Mme BESSON, M. CUCHERAT, Mme FRIH, M. LEVY, M. DAVID, Mme NACHURY, Mme CROIZIER, M. BLACHE, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme SERVIEN, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, M. MALESKI, M. KISMOUNE, Mme BRUGNERA, Mme PICOT, M. BRAILLARD, Mme BERRA, M. BERAT, M. TOURAINE, M. COULON, Mme FONDEUR, Mme BURILLON, M. PELAEZ, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, Mme MANOUKIAN, M. JULIEN-LAFERRIERE, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. REMY, M. BERNARD, Mme MADELEINE, Mme BAUME

**ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS** : M. GIORDANO (pouvoir à Mme RIVOIRE), Mme LEVY (pouvoir à Mme BAUGUIL), Mme BALAS (pouvoir à Mme NACHURY), Mme ROLLAND-VANNINI (pouvoir à M. MALESKI), M. HAVARD, M. BOUDOT

**ABSENTS NON EXCUSES** :

**2019/4629 - ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION DE 4 000 EUROS A L'ASSOCIATION LES CANUTS DES CANITS, POUR L'ORGANISATION DE LA 10E EDITION DU "GYPSY LYON FESTIVAL", DU 23 AU 26 MAI 2019 (DIRECTION DES EVÉNEMENTS ET ANIMATIONS)**

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du **6 mars 2019** par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

L'association Les Canuts des Canits, dont le siège social est situé à la Maison des Associations, au 28 rue Denfert Rochereau à Lyon 4<sup>e</sup>, organise la 10<sup>e</sup> édition du « Gypsy Lyon festival », du 23 au 26 mai 2019.

L'association Les Canuts des Canits a été créée en 2008 et a pour principal objet d'organiser des manifestations culturelles dont le « Gypsy Lyon festival ». Cet événement pluridisciplinaire à dominante musicale œuvre en faveur de la promotion et de la transmission d'un patrimoine européen et international immatériel : la culture tzigane.

En 2018, le festival a accueilli environ 12 000 personnes sur les 4 jours du festival.

Cette 10<sup>e</sup> édition du festival proposera une programmation riche et variée sur 4 jours et renouvellera l'esprit de découverte, social et écoresponsable des éditions précédentes.

Différents événements ponctueront le festival :

- quatre soirées de concerts avec 15 groupes de musique, mêlant musique tzigane et balkanique, jazz manouche, électro-gypsy, musiques actuelles et musiques traditionnelles, sur les deux scènes open air principales de la Croix-Rousse : la place Bertone et le Parc de la Cerisaie dans le 4<sup>e</sup> arrondissement ;
- une soirée cinéma au Comoedia dans le 7<sup>e</sup> arrondissement, avec comme thématique l'itinérance en France, en partenariat avec l'Université de Lyon 3 ;
- un Village Gypsy accueillant différentes associations pour un moment festif, de détente et d'échange avec le public.

Pour cette édition, l'association continue d'élargir la programmation artistique du festival, en intégrant de nouvelles disciplines : stage de cuisine, ateliers pour enfants, stage de langue tzigane et roumaine, master-class de danse tzigane, etc., afin de favoriser de nouvelles rencontres, le tout avec un grand nombre d'artistes de la région.

La Ville de Lyon souhaite soutenir le projet afin de :

- faire découvrir au public lyonnais la richesse de la musique tzigane à travers une programmation artistique de qualité ;
- faire connaître les différents arts produits par cette communauté itinérante ;
- tisser des liens avec des acteurs culturels et sociaux de la vie locale autour de ce projet.

En 2018, l'association a reçu une subvention de 4 000 euros de la Ville de Lyon pour l'organisation de cet événement par délibération n° 2018/3717 du 26 mars 2018.

Cette année, l'association sollicite une subvention de 6 000 euros allouée à l'opération, et le budget prévisionnel de cette manifestation s'élève à 90 208 euros.

En raison de l'intérêt que présentent les activités de l'association Les Canuts des Canits, il est proposé de lui allouer une subvention de 4 000 euros.

Vu la délibération du Conseil municipal n° 2018/3717 du 26 mars 2018 ;

Vu l'avis du Conseil **des 4<sup>e</sup> et 7<sup>e</sup> arrondissements** ;

Ouï l'avis de la commission **culture - patrimoine** ;

### **DELIBERE**

- 1- Une subvention de 4 000 euros est allouée à l'association Les Canuts des Canits pour l'organisation du « Gypsy Lyon festival », du 23 au 26 mai 2019.
- 2- La dépense correspondante sera prélevée sur les crédits inscrits au budget 2019, sur le code service 10230, programme EVENCULT, opération AUTCULT, ligne de crédit n° 43985, fonction 024 – nature 6574.

(Et ont signé les membres présents)

Pour extrait conforme,

Pour le Maire, l'Adjoint délégué,

Yann CUCHERAT